

+1 514 634 5000 / +33 4 81 68 55 86

UN HIVER ENNEIGÉ EN FAMILLE AU QUÉBEC

MONTREAL > PARC NATIONAL DE LA MAURICIE > QUÉBEC VILLE > MONT-TREMBLANT > AÉROPORT DE MONTREAL

Ce programme complet est idéal pour faire connaissance avec le Québec en hiver.

Au programme de votre semaine :

- un séjour entre nature et culture avec entre autres la visite de Montréal et de Québec ville
- la splendeur des paysages enneigés québécois,
- des moments magiques en famille lors d'activités hivernales typiques

Région	Québec, Ontario : l'Est du Canada
Activité	En famille Nos voyages en Hiver
Durée	10 jours
Code	UCAQUEH10ALT
Prix	A partir de 1 715 €
Niveau	2/5
Confort	3/5

PROGRAMME

📍 Jour 1 **Bienvenue à Montréal !**



Bienvenue au Canada ! Commencez votre aventure à Montréal, la vibrante métropole francophone d'Amérique du Nord. Plongez dans l'ambiance unique de cette ville captivante, où charme historique et énergie contemporaine se rencontrent harmonieusement. Laissez-vous séduire par son art de vivre, sa culture riche et son accueil chaleureux.

- Nuit en hôtel

📍 Jour 2 **Montréal l'exaltante**



Parcourez les quartiers vibrants de Montréal, véritable mosaïque culturelle. Flânez sur le Vieux-Port, explorez les rues pavées du Vieux-Montréal et admirez le fleuve Saint-Laurent. L'après-midi, grimpez au sommet du Mont Royal pour un coucher de soleil inoubliable sur une ville enneigée, entre gratte-ciels scintillants et parcs immaculés. Montréal vous coupera le souffle !

- Nuit en hôtel

📍 Jour 3 **Direction les Laurentides**



Prenez la route pour atteindre la région des Laurentides, située non loin de Montréal. Vous êtes plutôt tyrolienne hivernale ? Ou vous voulez expérimenter les célèbres glissades sur tubes québécoises ? Dans tous les cas, vous ne serez pas déçus puisque cette région regorge d'activités familiales qui combleront de plaisir aussi bien les grands que les petits.

- Nuit en hôtel

- Transport : environ 140 km, environ 1h30

📍 Jour 4 **Dévallez les pistes du mont Tremblant**



Dévaldez les pistes de ski de la station de Mont-Tremblant, idéale pour des moments inoubliables en famille. En été comme en hiver, le mont Tremblant se découvre aussi à vélo, pour les amateurs de sensations douces ou sportives. Et après une journée bien remplie au grand air, savourez une boisson chaude réconfortante dans le confort de votre hébergement.

- Nuit en hôtel

📍 Jour 5 **Les paysages enneigés de la Mauricie**



Prenez la route vers la Mauricie et découvrez son joyau naturel : le parc national de la Mauricie et ses 150 lacs scintillants. En plein cœur de la campagne québécoise, offrez-vous une bouffée d'air pur et plongez dans l'hiver québécois à travers une foule d'activités typiques, idéales pour se ressourcer pleinement.

- Nuit en auberge

- Transport : environ 170 km, environ 2h30

📍 Jour 6 **Balade en chien de traîneau au cœur de l'hiver**

Qui n'a jamais rêvé de glisser à travers la forêt canadienne en chien de traîneau ? Vivez cette expérience unique en explorant la nature québécoise aux côtés de vos fidèles compagnons à quatre pattes. Un moment privilégié à partager avec vos proches, et une aventure inoubliable gravée dans vos souvenirs.

- Nuit en auberge

📍 Jour 7 **Virée en motoneige en pleine nature**

Préparez-vous à une journée riche en sensations fortes en motoneige ! En duo sur votre engin, partez à l'assaut des étendues enneigées du Québec : forêts denses, rivières gelées, lacs immaculés... Un vrai condensé d'adrénaline et de liberté. Ou, comme le diraient les Québécois : « c'est l'fun en tabarouette ! »

- Nuit en auberge

📍 Jour 8 **Route vers Québec city, la vieille France**

Prochaine étape : la magnifique ville de Québec. Véritable joyau du patrimoine, elle charme par son ambiance digne des villes du Vieux Continent. Son centre historique, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a su préserver toute l'élégance et le cachet de la Vieille France. Flânez dans ses ruelles pavées, entre bâtiments centenaires et panoramas enchanteurs.

- Transport: environ 203 km, environ 2h30

- Nuit en hôtel

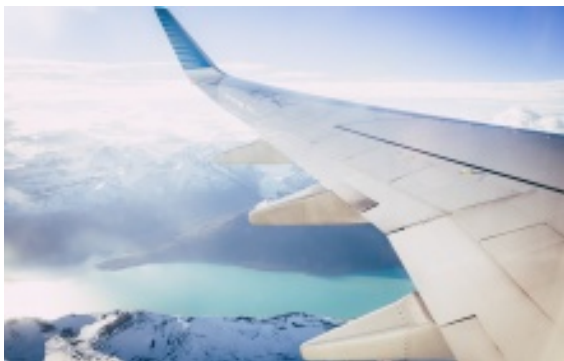
📍 Jour 9 **Les charmes singuliers de la ville de Québec**



Québec charme par son architecture unique et son ambiance hors du temps. Laissez-vous envoûter par le Château Frontenac perché au sommet de la ville, profitez de la vue imprenable depuis la terrasse Dufferin, et flânez dans les ruelles du Petit-Champlain, entre galeries d'art et boutiques locales. Un véritable décor de carte postale en hiver !

- *Nuit en hôtel*

📍 Jour 10 **Retour à Montréal**



Profitez d'une dernière matinée à Québec pour savourer vos derniers instants et repartir avec de précieux souvenirs, avant de prendre la route pour votre vol de retour.

- *Nuit en vol*

- *Transport: environ 262 km, environ 3h*

PÉRIODE & BUDGET

Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :

janv.

févr.

mars

avr.

mai

juin

juill.

août

sept.

oct.

nov.

déc.

Prix

À partir de 2560\$ / personne (pour une base de deux personnes)

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

Le prix comprend

- 9 nuits d'hébergement
- 7 jours de location d'un véhicule de catégorie intermédiaire type Hyundai Elantra ou équivalent, kilométrage illimité, l'assurance pertes et dommages (LDW), l'assurance responsabilité civile (1 millions \$ CAD), taxes locales, frais d'aéroport, un plein d'essence et un conducteur supplémentaire
- L'excursion d'1h en chien de traîneau
- La location de motoneige pour une demi-journée (2 personnes par motoneige)
- Le guide pour l'excursion en motoneige pour une demi-journée
- Les repas mentionnés
- Les taxes canadiennes (fédérales et provinciales)
- L'assistance 24h/24h

Le prix ne comprend pas

- Les vols internationaux
- Pour la location de voiture : l'essence, le GPS, les frais d'abandon, les frais de parking et péages, les frais entre 3.25\$ et 4.25\$/jour pour usure de pneus (applicable au Québec seulement), les assurances additionnelles pour le rachat de franchise à 0 \$ et les différentes options qui sont souvent proposées sur place (retour du véhicule sans faire le plein, conducteurs additionnels, siège pour enfant à 13 \$ CAD/siège/jour, etc.)
- Les boissons (sauf thé et café pour les repas inclus)
- La caution pour la motoneige : 1500 \$ + taxes/motoneige*
- Les repas non mentionnés
- Les pourboires guides (minimum recommandé (5 \$ CAD/personne/jour)
- Les dépenses personnelles
- Les entrées dans les parcs nationaux
- Les activités optionnelles non mentionnées ou en suggestion
- L'assurance voyage, fortement recommandée

**Qu'est-ce qu'une caution : C'est le montant que le client devra laisser en garantie sur sa carte de crédit avant le départ du raid.*

Remarques

Pour conduire une motoneige il faut impérativement avoir un permis de conduire valide et au minimum 21 ans.

Vols internationaux

Sur demande, interroger à votre conseiller au canada@altaibasecamp.com

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'un de nos séjours ou voyage d'aventure implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client sur nos produits aventure doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage, en plus de l'intégralité du montant total des billets d'avion le cas échéant, et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel dans les plus brefs délais.

Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par courriel votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï Canada se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Annulation

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si le désistement a lieu :

- Jusqu'à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 30 à 21 jours : 35 % du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)

Cas particuliers:

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens : si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants, 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Altaï Canada et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Altaï Canada se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Altaï Canada peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï Canada, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï Canada pourrait modifier des éléments au contrat de voyage, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient. Nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs finaux sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï Canada. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <https://canada.altaibasecamp.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas d'assurance avec nous, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Nous vous proposons de partir en autonomie sans encadrement. Vous êtes sous votre propre responsabilité lors du voyage. À votre rythme, vous vous arrêterez et vous vous baladerez quand bon vous semble.

Alimentation

Il est possible que certains repas soient inclus, voir votre devis ou la section "Le prix comprend".

Hébergement

Selon le niveau d'hôtellerie choisi, vous dormirez dans des hébergements de minimum 2 étoiles (selon classification canadienne). Lors de votre demande de devis, vous pouvez demander à être surclassé dans des hébergements plus confortables sur certaines ou toutes vos étapes, à proximité même des parcs nationaux. Nous offrons une large gamme d'hébergement du plus classique au plus original et tout nos séjours sont flexibles selon vos désirs !

Déplacement et portage

Dans plusieurs cas et selon vos besoins, nous pouvons vous proposer des services de transfert privé ou public tel que navette, train, traversier, hydravion... Il vous suffit de le préciser lors de votre demande de devis initial, dans la boîte "Décrivez précisément votre projet" de notre formulaire, et il nous fera plaisir de l'inclure à notre proposition.

Conduire au Canada:

Les vacances autoguidées en voiture sont idéales pour explorer les grands espaces canadiens. Notre vaste pays compte un grand nombre de routes panoramiques aux paysages époustouflants. La circulation y est généralement légère lorsqu'on la compare à celle de plusieurs autres pays.

Le permis de conduire européen standard est valide au Canada. Le code de la route est similaire à celui de l'Europe. La vitesse est limitée à 100 Km/h sur les autoroutes (110 km/h sur certaines autoroutes de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse) ; 90 Km/h sur les routes principales ; 50 Km/h dans les zones urbaines. Les autoroutes sont gratuites (sauf une dans la région de Toronto), généralement en bonne condition, et disposent de haltes routières (aires de repos).

Les feux de circulation sont situés de l'autre côté de l'intersection des rues. Il n'y a pas de priorité à droite : la priorité est indiquée par les panneaux de signalisation à chaque intersection. Il est généralement permis de tourner à droite sur feu rouge (sauf si des panneaux l'interdisent) dans l'ensemble du Canada, à l'exception de l'île de Montréal.

Pour stationner votre véhicule, faites attention aux panneaux indiquant les jours et les heures de stationnement autorisés. Il est interdit de stationner près d'une borne incendie. Des frais de stationnement sont parfois exigés par certains hôtels (surtout dans les grandes villes) et dans les aires de stationnement public.

À Toronto et Montréal, les frais de stationnement peuvent facilement s'élever à 20\$ par jour. Dans les petites villes, on trouve généralement des emplacements de stationnement gratuits. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire partout et en tout temps, pour tous les occupants du véhicule, tant à l'arrière qu'à l'avant. Les jeunes enfants doivent être installés dans un siège auto spécialement conçu, adapté à leur poids et à leur taille et adéquatement installé, jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour porter correctement la ceinture.

Voir votre loueur de voiture. Il est obligatoire d'immobiliser son véhicule à plus de cinq mètres d'un autobus d'écoliers dont les feux intermittents clignotent. On ne peut croiser ou doubler un autobus d'écoliers que lorsque ses feux intermittents sont éteints. Il faut alors s'assurer de pouvoir faire cette manœuvre sans risque. Au Canada, il est interdit de prendre le volant avec une alcoolémie supérieure à 0,08 % (80 mg d'alcool par 100 mL de sang). Les conducteurs de moins de 25 ans ou ayant un permis d'apprenti conducteur, sont soumis à la règle du «Zéro alcool», qui interdit de conduire après avoir consommé de l'alcool.

Budget et change

L'unité monétaire canadienne est le dollar (\$) qui se divise en 100 cents. On trouve des coupures de 5\$, 10\$, 20\$, 50\$ 100\$ et

1000\$. Bien que toujours en circulation, les coupures de 1\$ et de 2\$ ont depuis longtemps été remplacées par des pièces. On trouve également des pièces de .05\$, .10\$ et .25\$.

Afin d'obtenir le meilleur taux de change, nous vous suggérons de convertir vos devises dans une banque canadienne. Généralement, ces institutions sont ouvertes entre 10h et 15h du lundi au vendredi (sauf lors des congés fériés). Vous pouvez également convertir vos devises dans des bureaux de change. Bien que leurs horaires puissent être plus pratiques, les taux de change et les frais de service peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre.

Les chèques de voyage en dollars canadiens sont acceptés dans la plupart des hôtels, restaurants et boutiques. Vous pourrez ainsi changer des euros. 1 Euro = 1,32\$ CAN au 01/10/2022

Avant de vous rendre au Canada, assurez-vous que votre carte bancaire a été programmée pour être utilisée dans les guichets automatiques (ATM). Ceux-ci sont généralement accessibles à toute heure dans les banques, les aéroports, les gares, les centres commerciaux, etc. Les cartes de crédit les plus acceptées sont Visa, Mastercard et American Express.

Pourboires

Aux États-Unis et au Canada, le service n'est jamais compris dans les prix. Dans les bars, restaurants et tous les endroits où un service vous est fourni, il est attendu que vous laissiez un pourboire compris entre 15 et 20% du montant global. Sachez que beaucoup d'employés dans les métiers de service ne se rémunèrent qu'avec les pourboires (tips). Il serait très mal perçu de ne rien donner, ou de ne pas donner assez. Même lors de paiement par cartes bancaires, vous indiquerez le montant du pourboire que vous souhaitez laisser.

Équipement indispensable

Vêtements à prévoir

Prévoir un système "3 couches" :

Pour l'habillement, la méthode multicouche est la meilleure. Il s'agit de porter plusieurs couches de vêtements dont les plus rapprochées du corps laissent facilement échapper la sueur. Les autres couches conservent la chaleur ou préservent le corps des conditions extérieures.

- La couche de base (à même la peau) Sous vêtement chaud complets (collant et haut à manche longue).
- La couche intermédiaire Un pull chaud ou fourrure polaire épaisse .

La couche extérieure Elle vous coupe du vent et de la neige. Nous conseillons une veste de type GoreTex ou veste de ski chaude.

Liste des vêtements conseillés:

- Chaussures imperméables ou chaussures de randonnée d'hiver ou après ski
- Pantoufle ou petite basket pour l'auberge
- Des paires de chaussettes de laine
- Une veste chaude (veste de ski chaude ou doudoune)
- Un pantalon de ski ou combinaison
- Des pull-over chauds ou fourrures polaires
- Des sous-vêtements haut et bas. C'est la première isolation que vous aurez, soignez
- Des fibres techniques fines, comme la Carline ou la Polartec sont très efficaces, chaudes, souples, confortables et légères.

Elles sèchent très rapidement

- Une paire de gants imperméable
- Une paire de gants en polaire ou laine
- Une paire de sous-gants- Bonnet de laine
- Cache-cou ou passe-montagne
- Écharpe

Liste des affaires personnelles indispensables:

- Permis de conduire pour la motoneige
- Votre carte bleue pour la caution des équipements (une empreinte sera prise). La caution s'élève à 1500 \$ CAD+ taxes/motoneige

Équipement à prévoir

- Un bloc-notes
- Un appareil photo (attention aux batteries qui ne résistent pas longtemps au froid. Vous pourrez recharger vos appareils à l'auberge dans les chambres)
- Des lunettes de soleil haute protection
- Un masque de ski
- Une trousse de pharmacie personnelle
- Crème solaire (utile dès février lorsque le soleil commence à chauffer)
- Vaseline ou crème hydratante sans eau pour éviter le gel
- Une lampe frontale
- Un thermos pour avoir accès à votre boisson chaude. Lors des repas du midi, le guide vous fournira des boissons chaudes.
- Vos médicaments personnels (apsirine, ansitseptique intestinal, ciseaux et pansements etc...)

Bagages

Selon la grosseur du coffre de votre voiture de location, assurez de choisir la grosseur et le nombre de valise à utiliser lors de votre voyage.

Passeport

Formalités police : Les informations mentionnées ne sont qu'indicatives pour les ressortissants français. Elles peuvent être sujettes à modification sans préavis de la part des autorités concernées. Il est donc prudent de les vérifier auprès des consulats dans le mois précédent votre départ. Dès votre inscription, merci de nous communiquer vos coordonnées de passeport (Nom - Prénom - Date de naissance - N° de passeport - Date d'émission et date d'expiration). Nous en avons besoin pour réserver vos vols intérieurs ou faire les demandes pour les entrées dans certains sites.

ARRIVÉE AU CANADA OU TRANSIT PAR LE CANADA :

A compter du 15 mars 2016, tout ressortissant français désirant se rendre au Canada ou y transiter par avion devra demander une autorisation de voyage électronique (AVE) avant son départ. L'obtention de l'AVE s'effectue uniquement par le site internet dédié à cet effet (<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>). Au moment de la demande, il est nécessaire d'être muni d'un passeport valide, d'une carte bancaire pour régler les frais obligatoires de 7 dollars canadiens ainsi que d'une adresse électronique. L'autorisation de voyage électronique est valable pendant cinq ans. Liée électroniquement au passeport, l'AVE prend fin à la fin de validité du passeport. Si les demandes d'AVE peuvent être présentées peu de temps avant le départ en avion, il est toutefois recommandé de s'y prendre suffisamment à l'avance. ATTENTION : - dans certains cas, peu fréquents, nous pouvons utiliser des compagnies américaines. Celles-ci font escale aux États-Unis et vous devez donc ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR EN CAS DE TRANSIT SUR UN AÉROPORT DES ÉTATS-UNIS. - TOUS LES ENFANTS, quel que soit leur âge, doivent disposer d'un passeport individuel. Les enfants inscrits sur le passeport de leurs parents (même si le passeport est à lecture biométrique) devront obtenir un visa.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE PASSEPORT EST VALABLE POUR UN TRANSIT VIA LES ETATS-UNIS :

- Passeport ancien modèle (lecture verticale de la page contenant la photo) : Non valable.
- Passeport à lecture optique (lecture à l'horizontale de la page contenant la photo et 2 lignes de codes sous la photo) : Valable si émis avant le 25 octobre 2005. - Passeport délivré entre le 26/10/2005 et le 26/10/2006, valable s'il est à lecture optique avec photo numérique imprimée sur la page d'identification (la photo ne doit pas être collée). - Passeport électronique ou biométrique (lecture à l'horizontale de la page contenant la photo ET SYMBOLE de PUCE ÉLECTRONIQUE sur la couverture en dessous du mot " PASSEPORT ") : Valable.

D'autre part : - depuis janvier 2009, tous passager se rendant ou faisant escale aux États-Unis d'Amérique doivent avoir préalablement rempli le formulaire ESTA sur le site web suivant : <https://esta.cbp.dhs.gov/afin> de recevoir une autorisation de voyage dans le cadre du programme d'Exemption de Visa. Cette autorisation est valable 2 ans jusqu'à expiration du passeport.

Adultes et enfants (quel que soit leur âge) sont soumis à cette procédure. Le formulaire peut être rempli au plus tard 72 heures avant le départ mais il est recommandé de le faire aussitôt le voyage planifié. Ce service est désormais payant : env. 14 USD. Tapez bien l'adresse car d'autres sites non officiels existent sur la toile et font payer ce service plus cher. Veuillez noter que le programme informatique mis en place par le système ESTA ne permet pas de déterminer si les passeports sont valides pour se rendre aux Etats Unis dans le cadre du Programme d'Exemption de Visa. Le système ESTA enregistre simplement les données du passeport fournies par le voyageur. Il relève de la seule responsabilité du voyageur de vérifier si le passeport répond aux caractéristiques requises (source : Ambassade des Etats Unis en France). Le nom que vous renseignez sur le formulaire ESTA doit être LE MÊME QUE CELUI FIGURANT SUR VOS BILLETS D'AVION et doit (bien sûr) apparaître sur votre passeport. Si le nom utilisé sur le formulaire ESTA est différent de celui de votre billet d'avion, votre embarquement sera refusé par la compagnie aérienne. Notez que l'agence utilisera le nom que vous nous aurez communiqué le jour de votre réservation. Et qu'en cas de changement de nom après cette réservation, des frais pourront vous être appliqués (allant jusqu'à 100% du prix du billet si celui-ci a déjà été émis).

ARRIVÉE AUX USA OU TRANSIT PAR LES USA :

A l'arrivée, les services de l'immigration prendront une photo de votre visage et vos empreintes digitales. Il faudra patienter derrière la ligne jaune et ne pas la franchir si vous n'y êtes pas invité, cela peut durer un certain temps. Les contrôles de douane se feront au premier point d'entrée sur le territoire (en cas de transit par un aéroport canadien, celui-ci sera considéré comme point d'entrée aux Etats-Unis et la procédure suivante devra être respectée). Un fois l'immigration passée, vous récupèrerez vos bagages sur les tapis roulants et vous devrez vous rendre à la douane. En cas de continuation aérienne, vous devrez récupérer vos bagages et les apporter aux tapis-bagages qui desservent

Santé / recommandations sanitaires

Le Canada est l'une des destinations les plus sécuritaires au monde. Son taux de criminalité est bas et il y a peu de maladies endémiques. Pour un voyage au Canada, aucun vaccin n'est obligatoire mais il est quand même conseillé d'être à jour pour les vaccinations de base (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite). Les infrastructures médicales sont excellentes, mais il est fortement recommandé de souscrire à une assurance médicale avant le départ.

En cas d'urgence, pour appeler la police, les pompiers ou les ambulanciers, composez le 911. Le service « 911 » peut toutefois ne pas être disponible dans certaines régions. Vous pouvez alors composer le 0. Une réceptionniste pourra alors vous mettre en contact avec les services d'urgence.

Le Canada étant un pays de lacs et de forêts, les insectes sont nombreux en juin et juillet. Il faut donc se munir d'une crème répulsive et d'un antihistaminique assez puissant pour les personnes souffrant d'allergies.

Lors de votre séjour au Canada, vous aurez d'excellentes chances de voir plusieurs animaux sauvages dans leur habitat naturel. Cela est particulièrement vrai dans les réserves fauniques et les parcs nationaux où les orignaux, les caribous, les cerfs et plusieurs autres espèces sont fréquemment observés.

Au Canada, les lois et règlements qui régissent la consommation d'alcool peuvent différer de ce à quoi la plupart des visiteurs internationaux sont habitués. À l'exception du Québec, les boissons alcoolisées ne sont en vente que dans des endroits spécialisés et souvent sous contrôle gouvernemental (liquor Stores, beer stores, etc.). Il est interdit de consommer de l'alcool dans les lieux publics. L'âge légal pour consommer de l'alcool est de 19 ans en Ontario et dans les provinces maritimes, et de 18 ans au Québec, en Alberta et au Manitoba. Si vous souhaitez boire du vin ou de la bière au restaurant, vous devez choisir un établissement qui possède un permis d'alcool. Il est possible dans certains restaurants d'apporter sa bouteille de vin, mais il faut que ce soit précisé. À travers le Canada, il existe des lois très strictes pour contrer la conduite d'un véhicule motorisé sous l'effet de l'alcool (0,08 %).

Climat

En moyenne, l'hiver, la température est de -10 degré et de -19 la nuit. Un voyage indiqué comme facile demandera ainsi plus d'engagement si les bonnes conditions météo ne sont pas au rendez-vous. Il vous faut être prêt à affronter la neige, le vent et même le soleil ardent,... Certaine activité pourrait être modifié en raison des conditions et du manque de neige. Pour plus de précisions : <https://www.meteomedia.com/ca>

Electricité

Comme partout en Amérique du Nord, le courant est de 110 volts (60 cycles). Les nouveaux appareils électriques sont souvent capables de s'adapter eux-mêmes au courant 110 volts. Il est préférable de vérifier avant le départ si votre appareil électrique est équipé d'un transformateur de courant. En général, il s'agit d'un boîtier noir qui est situé entre la prise électrique et votre appareil. Si votre appareil ne supporte pas le courant 110 volts, il faudra alors vous munir d'un transformateur de courant vendu séparément. Les fiches électriques étant plates, il vous faudra un adaptateur pour pouvoir brancher votre appareil. Vous le trouverez facilement sur place ou avant de partir dans une boutique d'articles de voyage. Un sac étanche de type Zip Lock est un bon moyen de garder son matériel électronique au sec.

Heure locale

Le Canada couvre six des 24 fuseaux horaires du monde. D'est en ouest, ils sont identifiés ainsi : heure de Terre-Neuve, heure de l'Atlantique, heure de l'Est, heure du Centre, heure des Rocheuses et heure du Pacifique. Certaines provinces et certains territoires couvrent deux fuseaux horaires.

L'Ontario et le Québec sont à l'heure de l'Est (heure de l'Europe centrale -6 heures) alors que les provinces maritimes sont à l'heure de l'Atlantique (heure de l'Europe centrale -5 heures). Veuillez par ailleurs noter que la province de Terre-Neuve avance son heure de 30 minutes par rapport à l'heure de l'Atlantique. Au Manitoba, à l'ouest de l'Ontario et en Saskatchewan, le décalage par rapport à l'Europe est de -7 heures, en Alberta -8 heures, et en Colombie Britannique -9 heures.

À partir du dernier dimanche d'avril jusqu'au dernier dimanche d'octobre, toute l'Amérique du Nord recule d'une heure pour adopter l'heure d'été.

Concrètement, il y a 8 heures de décalage entre la France et Calgary, Vancouver et la France 9 heures et finalement, il y a 6 heures de l'est du Canada (Toronto et Montréal). Par exemple, s'il est 13h00 à Montréal, il sera 19h00 à Paris.

Géographie

POPULATION CANADIENNE:

Le Canada a une population multiculturelle de 38 millions d'habitants répartis dans ses 10 provinces et 3 territoires. C'est l'Ontario et le Québec, qui sont les provinces les plus importantes du point de vue numérique (avec 62,1 % de la population canadienne); elles sont suivies de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, les seules provinces comptant plus d'un million d'habitants. Les trois territoires du Grand-Nord sont peu peuplés.

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Lors du recensement de 2016, les locuteurs de langue anglaise constituaient près de 76 % de la population canadienne, alors que les locuteurs francophones formaient le second groupe avec plus de 22 %. Les langues officielles sont toutefois très inégalement réparties dans les provinces canadiennes. C'est en Ontario (13,0 millions) où les anglophones sont les plus nombreux, suivis de la Colombie-Britannique (4,4 millions) et de l'Alberta (3,9 millions). À l'exception du Québec (13,7 %) les anglophones sont majoritaires dans toutes les provinces et territoires. Les francophones ne sont majoritaires qu'au Québec, alors qu'ils représentent 85,4 % de la province.

Alors que les mouvements d'immigration du XIXe siècle amènent au Canada surtout des personnes d'origine britannique, la population immigrée est aujourd'hui d'origines diverses. Entre 1900 et 1960, l'immigration au Canada était, dans une proportion de 90 %, de souche essentiellement européenne. Le recensement de 2016 nous révèle plutôt que les immigrants de la dernière décennie sont asiatiques dans une proportion de 58 % (les Chinois ont par exemple franchi la barre du million de personnes au Canada) et européens dans une proportion de seulement 20 %.

Depuis un certain nombre d'années, on parle de «minorités visibles» pour distinguer celles d'origine européenne et les autres. Il y a 30 ans, les minorités visibles représentaient 4,7 % de la population totale, alors qu'elles représentent maintenant 13,4 % des Canadiens.

En 2016, les populations autochtones du Canada atteignaient 1 673 780, ce qui représentait 4,9 % de la population canadienne totale.

Tourisme responsable

Altaï œuvre depuis toujours pour un tourisme plus responsable et s'inscrit dans une démarche d'organisation de voyages respectant des principes équitables et durables.

L'harmonisation des pratiques assure :

- Une juste répartition des retombées économiques
- L'amélioration des conditions de travail des équipes locales et leur sensibilisation à la protection de l'environnement
- L'information des voyageurs au respect des populations locales et de l'environnement et le recueil de leurs ressentis à leur retour

Adoptez, vous aussi, des gestes simples lors de vos voyages et agissez ainsi en faveur d'un tourisme responsable :

- Mangez local, priorisez les achats de produits locaux et saisonniers, même au restaurant,
- Évitez de laisser des déchets derrière vous : déposez-les dans des poubelles ou ramenez-les avec vous,
- Ne laissez aucune trace de votre passage. En balade, notamment dans certains écosystèmes fragiles, observez la faune à distance, ne sortez pas des sentiers, limitez le piétinement et ne rapportez pas de « souvenirs » : renoncez à cueillir des fleurs rares, à ramasser des fossiles etc.
- Diminuez la surconsommation d'eau en l'utilisant avec parcimonie (préférez les douches aux bains et signalez les fuites), emportez votre gourde pour éviter d'acheter des bouteilles en plastique (celles-ci mettent 400 ans à se dégrader). Dans vos hébergements, afin de limiter l'utilisation des laves-linges et sècheuses (qui sont des appareils très énergivores), évitez de mettre vos serviettes de toilette par terre afin que le personnel de ménage ne les confonde pas avec du linge sale à nettoyer.
- Pensez à éteindre toutes les lumières quand vous quitter un lieu. Afin d'éviter la surconsommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, coupez systématiquement la climatisation lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre.
- Évitez les sacs en plastiques et privilégiez des sacs réutilisables (ex : en tissu)
- Évitez de dégrader des sites culturels : ne touchez pas les statues, ne déplacez pas pierres et objets etc.
- Privilégiez des produits bio/ au PH neutre/respectueux de l'environnement comme par exemple les savons, crèmes solaires... Les composants de ces produits étant sains pour l'environnement, ils ne pollueront pas les écosystèmes marins.
- Respectez la vie sauvage, ne nourrissez pas les animaux afin de ne pas modifier leur comportement naturel
- Privilégiez les refuges qui prennent soin de la faune plutôt que l'exploitation animale (ex : zoo sauvage de St-Félicien ou parc Oméga vs Marineland Park)
- Pour les fumeurs, munissez-vous d'un cendrier de poche (environ 4€ vs 5 ans à se dégrader. Cela empêchera de perturber les différents écosystèmes de notre belle planète)